

Lutter contre le racisme dans l'Éducation nationale et dans la société

L'ONU a instauré le 21 mars comme Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Le ministère organise une *Semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme*. La société française est profondément structurée par le racisme, un système de domination et d'exploitation qui hiérarchise les vies et les droits des personnes en fonction de leur origine, leur

provenance, leur religion réelle ou supposée, leur couleur de peau. Ce racisme (racisme anti-asiatique, racisme antiarabe, islamophobie, négrophobie, antitziganisme, antisémitisme...) est largement hérité du colonialisme. Il a des effets concrets : oppressions, discriminations, violences.

Racisme structurel à l'école : pour une véritable politique de lutte contre le racisme.

Le ministère entend faire de la semaine du 15 au 21 mars "un grand temps fédérateur visant à promouvoir les valeurs et les principes fondamentaux de la République". Il s'agit en pratique de dépolitisier le racisme, d'en faire une question purement individuelle.

L'école n'échappe pas aux logiques institutionnelles racistes. L'abandon de l'éducation prioritaire via la sortie des lycées du dispositif, une baisse des moyens et l'absence de mise à jour de la carte, a largement dégradé le service public d'éducation dans les quartiers populaires où les personnes racisées sont sur-représentées. Les IPS (indices de position sociale) des établissements privés sont de plus en plus hauts pendant que les IPS des écoles et collèges d'éducation prioritaire qui concentrent une sur-représentation de personnes racisées sont toujours aussi bas. Cette ségrégation scolaire et sociale a une dimension raciste.

Sous couvert de défense de la laïcité, les mesures de stigmatisation, de tri, de fichage et au final d'exclusion des élèves se sont multipliées : demandes de relever le nombre d'élèves musulman·es célébrant l'Aïd ou pratiquant le ramadan, interdiction d'accès à l'établissement scolaire pendant la

pause méridienne pour les élèves qui pratiquent le ramadan, appel à délation via la plateforme laïcité...

Ces mesures participent à la construction d'un "problème musulman" La loi de 2004 contre les signes religieux ostensibles exclut des filles musulmanes de l'école. La circulaire contre les abayas a permis une offensive politique et médiatique large, où les plateaux médiatiques commentaient les tenues de jeunes filles, leur inventaient des significations, pendant que des personnels leur demandaient carrément de se déshabiller, ou de rentrer chez elles. Aujourd'hui, les discriminations contre les enfants musulman·es prennent une ampleur alarmante.

Des élèves Rroms ou sans domicile fixe se voient exclu·es, faute d'adresse de domiciliation. Les dispositifs UPE2A sont trop peu nombreux et ne bénéficient pas des moyens et des personnels nécessaires. Les pouvoirs publics doivent garantir à chaque jeune, à chaque enfant, avec ou sans papiers, des conditions de vie ouvrant droit à un futur meilleur. L'Éducation nationale doit y prendre toute sa part en facilitant la scolarisation et en ouvrant des places permettant la diversité des parcours scolaires.



SUD éducation soutient l'auto-organisation des jeunes mineur·es isolé·es qui se mobilisent partout sur le territoire pour leurs droits. Les personnes qui subissent le racisme témoignent quasi systématiquement que c'est à l'école, de la part de l'institution et de ses personnels, qu'elles ont fait l'expérience du racisme pour la première fois. Dans nos classes et nos pratiques, le racisme systémique se manifeste dans la distribution de la parole, dans les attitudes, dans les évaluations, dans l'orientation.

Les politiques de la France et de l'UE provoquent sciemment des milliers de morts à ses frontières. Les politiques coloniales et néocoloniales de la France reposent toujours sur des logiques racistes.

Les jeunes hommes noirs ou arabes ont une probabilité 20 fois plus élevée que les autres d'être contrôlés et vivent des relations plus dégradées avec les forces de l'ordre que l'ensemble de la population, selon une enquête de la Défenseure des droits. 80 % des jeunes hommes noirs ou arabes ont été contrôlés par la police entre 2012 et 2017. C'est beaucoup plus que pour l'ensemble de la population (16 %). 40% sont tutoyés, 21% sont insultés, 20% sont brutalisés.

Un racisme systémique à affronter politiquement.

En France, un homme salarié noir a un salaire mensuel inférieur de 400€ à celui d'un salarié blanc, à qualifications et compétences égales. Un·e salarié·e musulman·e a deux fois moins de chances d'être contacté·e qu'un catholique ou une personne sans religion identifiée. 41% des femmes racisées se disent victimes de discrimination au travail. La France est le pays où la discrimination raciste à l'embauche et au travail est la plus forte à l'égard des personnes issues d'Afrique du Nord, du Moyen Orient ou de la Turquie... Seules les personnes ayant la nationalité française ou d'un pays membre de l'UE peuvent accéder au statut de la Fonction publique. Pour SUD éducation, c'est une discrimination raciste inacceptable qui vise spécifiquement à maintenir une partie des personnes racisées dans des conditions salariales moins favorables.

SUD éducation appelle à participer aux mobilisations antiracistes du 15 et du 22 mars, contre les violences policières et le racisme d'Etat, contre les discriminations racistes et le fascisme.

SUD éducation revendique :

- l'abrogation de la clause de nationalité pour accéder au statut de fonctionnaire ;
- la mise en place d'une véritable politique de lutte contre le racisme au sein de l'Éducation nationale et d'une formation des personnels à ces enjeux.
- une école publique réellement émancipatrice et ouverte à tou·tes qui ne discriminne pas, ne domine pas et ne stigmatise pas avec des moyens pour l'éducation prioritaire et les dispositifs d'accueil des élèves allophones tels que les UPE2A ;
- la délivrance sans conditions de titres de séjour vie privée et familiale pour tou·tes les jeunes isolé·es étranger·es et de tou·tes les élèves dit·es sans papiers, pour l'accès à une scolarisation sans conditions
- la fin des convocations et des sanctions abusives d'élèves accusé·es d'enfreindre la laïcité ;
- l'annulation des sanctions abusives prises contre les personnels qui ont protesté contre l'islamophobie dans l'Éducation nationale.
- l'abrogation des lois, circulaires et pratiques islamophobes ;
- l'abandon de la politique coloniale et néocoloniale du gouvernement français ;
- une vraie politique de lutte contre les violences policières et carcérales.